Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 227

Artikel: Les principaux événements féministes de l'année 1925

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258777

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

DIRECTION ET RÉDACTION

ADMINISTRATION

ANNONCES

SUISSE..... Fr. 5.-

Mile Emilie GOURD, Pregny

M110 Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

12 insert. 24 insert

ETRANGER... • 8.—
Le Numéro... • 0.25

Compte de Chèques I. 943

La case, Fr. 45.— 80.— 2 cases, 80.— 160.— La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du la janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Les principaux événements féministes de l'année 1925. — In memoriam: M^{me} Duvillard-Chavannes: E. S. — La I^{re} Exposition suisse du Travail féminin: E. Gd. — De-ci, de là... — Choses vues, l'atelier Etlin: Jeanne Vulllomenet. — L'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations: Jeanne Pittet. — Journées éducatives. — Notre Bibliothèque: Annuaire des Femmes suisses. — A travers les Sociétés féminines. — Feuilleton:

Figures de femmes: une belle vie, Mm. Suzanne Orelli: J. ODERMATT.

Avis important

Nous prions instamment tous ceux de nos abonnés de Suisse qui n'out pas encore réglé le montant de leur abonnement pour 1926 (prix de l'abonnement: 5 fr.; prix de revient: 6 fr.) de bien vouloir le faire à notre compte de chèques postaux N° I. 943, avant le 31 janvier. Passé cette date, notre Administration mettra à la poste des remboursements pour les abonnements non encore payés, dont le montant sera augmenté des frais de port et d'expédition.

Pour nos abonnés de l'étranger, le meilleur mode de payement est le mandat postal international (prix de l'abonnement pour l'étranger: 8 fr., arg. suisse.)

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Les principaux événements féministes de l'année 1925

Argentine: Votation d'une loi reconnaissant aux femmes les mêmes droits civils qu'aux hommes. — Nomination de 50 femmes agentes de police à Buenos-Aires.

Australie: Nomination de Dr Roberta Jull à l'un des postes les plus en vue à l'Université de l'Australie occidentale (poste qui n'avait jamais encore été occupé par une femme). — Votation d'une loi sur les allocations familiales en Queensland. — Election de Miss Preston Stanley à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Galles du Sud (première femme députée à cette Assemblée). — Election de Miss Holman à l'Assemblée Législative de l'Australie occidentale en remplacement de Mrs. Cowan, qui n'avait pas été réélue l'année dernière. — Nomination par le gouvernement fédéral de Dr Joan Greig à la Commission royale d'Hygiène publique.

Autriche: Frau Olga Rudel Zeynek, députée, fait voter par la Chambre une loi améliorant et réglementant la situation des sages-femmes, qui entre immédiatement en vigueur.

— Nomination de Dr Marianne Beth à un poste de l'ordre des avocats jamais encore occupé par une femme.

Bahamas: Dépôt d'un projet de loi sur le suffrage féminin, qui est malheureusement repoussé.

Belgique: Election de M^{me} Brown de Tiege comme bourgmestre. (Sept femmes remplissent actuellement cette fonction.) — Le suffrage féminin provincial est repoussé par les Chambres.

Bermudes: Dépôt du premier projet de loi sur le suffrage féminin, qui est malheureusement repoussé.

Canada: Votation d'une loi sur l'égalité des conditions du divorce pour hommes et femmes.

Chili: Votation d'une loi donnant à la femme le droit à son salaire, et le droit d'ester en justice. — Nomination pour la première fois d'une femme juge de paix.

DANEMARK: Volation de la loi sur la nationalité de la femme mariée (droit pour la femme de garder sa nationalité, en cas de mariage avec un étranger résidant en Danemark, et dans tous les cas où elle n'acquiert pas la nationalité de son mari).

EGYPTE: Le premier Club féminin est ouvert au Caire.

FINLANDE: Election de dix-huit femmes parmi les électeurs primaires chargés de nommer le Président de la République.

France: Élection de dix femmes communistes, bien que non éligibles, lors des élections municipales. — Les femmes obtiennent l'éligibilité aux Chambres de commerce, pour lesquelles elles n'avaient encore que l'électorat.

Allemagne: Lois restreignant le nombre des auberges, interdisant la vente de liqueurs à des mineurs, etc., déposées par des représentantes d'organisations féminines, mais qui n'ont pas encore été adoptées.

Grande-Bretagne: Discussion de la loi reconnaissant aux femmes le droit de siéger à la Chambre des Lords, et son rejet à deux voix de majorité. — Admission au notariat de Miss Amlett, la première femme notaire. — Votation par le Parlement d'une résolution admettant le droit de la femme de garder sa nationalité en cas de mariage avec un étranger. — Votation des lois sur la tutelle des enfants mineurs et sur le divorce. — Le grand prix Brunton de l'Université de Glasgow est décerné pour la première fois à une femme, Miss Niven. — L'Ordre de Dame de Grande Croix de l'Empire britannique est conféré à Mrs. Fawcett, à Mrs. Ellen Terrey et à Miss Aldrich-Blake. — Nomination de Miss Eleanor Rathbone comme assesseur représentant les grandes organisations féminines internationales à la Commission de Protection de l'Enfance de la S. d. N.

Grèce: Votation de la loi reconnaissant à partir de 1927 le

droit de suffrage municipal sans éligibilité aux femmes âgées de plus de 30 ans. — Les femmes avocates sont autorisées à plaider.

Hongrie: Inscription dans la Constitution du suffrage féminin, déjà en pratique de par un décret ministériel seulement.

Indes: Le Punjab vote une résolution en faveur du suffrage féminin. — Election de Mrs. T. Madhavi Amma à l'Assemblée Législative du Cochin (la première femme qui siège dans une Assemblée politique hindoue). — Le Conseil Législatif du Bengale vote une résolution reconnaissant le droit de suffrage aux femmes. — Votation de la loi sur l'âge de consentement (14 ans pour les jeunes filles non mariées, 13 ans pour les jeunes femmes mariées). — Election pour la première fois d'une femme au Conseil Municipal de Madras.

IRAK: Le premier club féminin est ouvert à Bagdad.

IRLANDE: Election de Mrs. Keagg comme premier membre féminin de la Bourse de Dublin. — Les femmes obtiennent la suppression du mot « masculin » dans le programme des examens de fonctionnaires civils, et l'avis officiel que ces examens sont dorénavant ouverts aux deux sexes. — Votation en Irlande du Nord de la loi sur les pensions aux veuves et aux orphelins (sur le modèle anglais). — Election de Mrs. Chichester, la seule femme députée au Parlement de l'Irlande du Nord.

ITALIE: Ratification définitive de la loi sur le suffrage féminin municipal.

Japon: Les femmes sont autorisées à pratiquer le barreau.

Jersey (He de). Votation d'une loi sur la propriété de la femme mariée.

Terre-Neuve: Le droit de vote et l'éligibilité sont reconnus aux femmes âgées de 25 ans.

Suède: Votation de la loi reconnaissant l'égalité de salaires dans le traitement des fonctionnaires, avec l'exception que les augmentations prévues pour les fonctionnaires masculins sont plus fortes que celles prévues pour les fonctionnaires féminins. — Election au Riksdag de Mrs. Sophie Wesselmann, le nombre des femmes députées étant ainsi porté à 5.

Suisse: Expositions du Travail féminin à Genève, Vevey et - Ratification par les Chambres fédérales des Conventions internationales contré la traite des femmes. Nomination de femmes à des postes officiels: membres de Commissions officielles (Genève), inspectrice du travail (Berne), femmes pasteurs suppléantes (Berne et Vaud), fonctionnaires à l'Office fédéral du Travail. — Rejet dans le canton de Soleure d'un projet de loi sur le suffrage féminin en matière d'école, d'église et d'assistance. - Votation de la loi reconnaissant aux femmes le droit d'éligibilité aux Conseils de prud'hommes (Vaud). — Promesse du gouvernement genevois de déposer un projet de loi sur le suffrage féminin municipal. — Fermeture des maisons de tolérance à Genève (les seules à subsister encore en Suisse). — Votation par les électeurs suisses en faveur de l'article constitutionnel sur l'assurance-vieillesse et invalidité, et par les électeurs bernois de la loi introduisant l'enseignement ménager obligatoire.

Uruguay: Création à Montevideo d'une chaire d'hygiène sociale à laquelle est nommée Dr Luisi. — Discussion par la Chambre des députés d'une loi supprimant les maisons de tolérance, résultant d'une campagne menée par Dr Luigi. — Dépôt à la Chambre d'une loi établissant l'égalité complète des droits politiques et civils pour les femmes.

ETATS-UNIS: Nomination de Miss Pattie Field au poste de viceconsul à Amsterdam (c'est la première fois qu'une
femme occupe pareil poste aux Etats-Unis). — Suppression du mot « obéir » dans la liturgie de mariage de
l'Eglise épiscopale. — Election de trois femmes au Congrès et de nombreuses femmes dans les Législatures
d'Etats. — Nomination de diverses femmes à des postes

importants. — Installation de deux femmes gouverneurs d'Etats: Mrs. Miriam Fergusson au Texas, et Mrs. Ross Taylor au Wyoming. — Nomination de Miss Lucile Atcherson au poste de secrétaire d'ambassade à Berne (c'est la première fois qu'une femme occupe pareil poste aux Etats-Unis).

IN MEMORIAM

M^{me} Marguerite Duvillard

née Chavannes

Depuis bien des années, on ne la voyait plus à l'Union des Femmes de Lausanne, dont une grande fatigue de tête et une surdité croissante la tenaient éloignée; aussi les nouveaux membres ne la connaissaientils pas... Mais nous sommes quelques anciennes à nous souvenir des débuts de l'Union des Femmes, en 1896, et de la présidence de cette femme admirable. Ce n'est pas elle qui a inventé l'Union de Lausanne, mais c'est elle qui, sur les instances de Mmes Rod-Ducloux et Buchet, a eu l'abnégation et le courage — il en fallait alors — d'en assumer la direction et d'en assurer les premiers pas. Et cela, elle l'a fait — elle nous le disait elle-même il n'y a pas si longtemps — « pour le pays, uniquement ». Sa vive intelligence et son sens patriotique profond lui avaient fait saisir d'emblée que « pour le pays », il était utile de grouper les femmes dans un but d'éducation mutuelle; et à cette œuvre elle a travaillé de tout son dévouement et de toutes ses capacités.

Souvent elle nous a redit que le grand honneur de sa vie et l'une de ses joies les plus vives avaient été la participation de l'Union des Femmes de Lausanne, sous sa présidence, à la fondation de l'Alliance Nationale de Sociétés Féminines. L'idée de la collaboration de toutes les femmes suisses répondait à un besoin de son cœur et faisait vibrer sa fibre patriotique suisse. Et elle eut une grande joie aussi, un peu plus tard, à voir l'Union, d'abord exclusivement lausannoise, essaimer peu à peu dans le canton.

Malgré son éloignement forcé, notre amie ne se désintéressait nullement de l'Union; et son successeur à la présidence, dont elle avait guidé avec sollicitude les premiers pas, conservait l'habitude de la tenir au courant des principales démarches, des sujets d'encouragement et de joie dans le travail — parfois ardu, elle le savait d'expérience. Ce fut une grande privation que de n'avoir pu lui parler des belles journées de l'Alliance à Genève cet automne. Elle en aurait eu de la joie.

La Ire Exposition nationale suisse du Travail Féminin

Le sort en est jeté. Cette Exposition, dont on parlait depuis un certain temps déjà, au sujet de laquelle des rapports concluants avaient été présentés à l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féminines suisses à Genève... a été définitivement décidée, lors d'une Assemblée spéciale tenue à la fin de l'année à Berne, et à laquelle étaient représentées 25 de nos grandes Associations féminines nationales. Le lieu de cette Exposition a été fixé à Berne, et l'époque à la fin de l'été 1928 — peutêtre sans tenir tout à fait suffisamment compte des circonstances de la Suisse romande, dont les vacances d'été durent plus longuement qu'en Suisse allemande, et pour laquelle une participation à cette date sera un peu plus difficile. Déjà un Bureau directeur a été élu, composé de Mme Glättli (Zurich) présidente, dont les remarquables capacités d'organisatrice sont à la hauteur de cette tâche écrasante; de Mme Sigrist (Lucerne) présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, de Mile S. Neunschwander (Berne) organisatrice de l'Exposition cantonale de 1923, et A. Rieder, (Vevey) organisatrice de l'Exposition veveysanne de 1925, vice-présidentes; et de M^{11e} A. Niquille, (Berne) secrétaire. D'autres nominations doivent encore intervenir, pour que le Comité de direction, de même que les grandes